

RÉNOVATION BBC

BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION



La rénovation BBC vise à optimiser la performance énergétique des bâtiments des collectivités. Le label BBC Rénovation fixe des objectifs de basse consommation énergétique à atteindre lors des travaux de rénovation.

Une rénovation au niveau BBC impose que la consommation d'énergie primaire du bâtiment soit inférieure à 40 % à la consommation conventionnelle de référence définie dans la réglementation thermique. Par ailleurs, la rénovation doit conjuguer une bonne étanchéité à l'air et une bonne ventilation.

COMMENT INTERVIENT LA FDE 62 ?

4 aides de la FDE 62 sont mobilisables :

- Aides techniques par les équipes de la FDE 62
- Audits énergétiques
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage
- Accompagnement financier des systèmes chauffage gaz naturel ou électrique

Et pour faciliter encore les projets, la FDE 62 a mis en place le « BBC clefs en main » à travers un groupement de commandes d'audit et de maîtrise d'œuvre.

Dans le cadre d'une rénovation BBC, le système de chauffage peut-être subventionné.

Les objectifs

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments et leur confort thermique
- Réduire la facture énergétique

L'intérêt de la collectivité

- Revaloriser le patrimoine des collectivités

Bon à savoir

- La rénovation BBC nécessite un investissement plus conséquent mais les aides des différents partenaires et les économies de consommation sont plus importantes. Au final, la rénovation BBC ne coûte pas plus cher et garantit des performances bien meilleures...
- Les opérations BBC sont éligibles au prêts à taux bonifiés (Voir Fiche accompagnement sur les prêts).

Vos interlocuteurs

CONSEILLER EN ÉNERGIE SUR UN TERRITOIRE

- Communauté de Communes **de la Terre des 2 caps, de Desvres Samer** ; Communauté d'Agglomération du Boulonnais
REMI NORMAND
06 71 59 13 09 / remi.normand@fde62.fr
- Communauté de Communes **du Pays de Lumbres**
GUILLAUME DUBIEZ
06 86 80 38 67 / guillaume.dubiez@fde62.fr



Financement

Système de production de chaleur	Accompagnement financier de la FDE 62 (€ HT)	
Installation des systèmes de chauffage		
Electrique rayonnant ou à chaleur douce si la solution la plus pertinente préconisée	50 %	Plafond 2 500 €
Pompe à chaleur « air-eau » à démarrage progressif	50 %	Plafond 7 500 €
Pompe à chaleur « eau-eau » à démarrage progressif	50 %	Plafond 7 500 €
Chaudière à condensation	50 %	Plafond 5 800 € P<70 kW 11 600 € P≥70 kW
Pompe à chaleur au gaz	60 % Sous réserve d'un calcul de rentabilité validé par la FDE 62 et la mise en place d'un contrat de maintenance	Plafond 7 500 € P<70 kW 15 000 € P≥70 kW
Chaudière Thermodynamique (jusqu'à 70 kW)	60 % Sous réserve de la mise en place d'un contrat de maintenance	Plafond 12 000 €
Radiant au gaz naturel	20 € par m ² chauffé	Plafond/bâtiment 12 000 € si passage au gaz naturel 5 800 € renouvellement installation existante
Aérotherme à condensation gaz naturel	45 € par m ² chauffé	Plafond/bâtiment 12 000 € si passage au gaz naturel 5 800 € renouvellement installation existante
Pompes à chaleur géothermiques – accompagnement sur les forages et les sondes		
Projets sur nappe	30 %	Plafond 6 000 €
Projets sur sondes	30 %	Plafond 16 500 €
Adaptation d'une chaufferie gaz		
Remplacement d'un brûleur fuel par un brûleur gaz naturel modulant (30% à 100%)	50 %	Plafond 1 500 € par chaudière
Remplacement d'un brûleur gaz de plus de 10 ans par un brûleur gaz modulant	50 %	Plafond 1 500 € par chaudière Dans la limite de 5 brûleurs par an et par collectivité



- Communauté d'Agglomération du **Pays de Saint Omer**
GUILLAUME DUBIEZ
06 86 80 38 67 / guillaume.dubiez@fde62.fr
et **ANTOINE BREGEAUD**
06 86 80 32 83 / antoine.bregeaud@fde62.fr
- Communauté de Communes du **Ternois**
CAMILLE ROY
07 86 15 94 27 / camille.roy@fde62.fr
- Communauté de Communes des **Campagnes de l'Artois** **ARNAUD QUESNOY**
06 80 83 19 20 / arnaud.quesnoy@fde62.fr
- Communauté de Communes des **7 Vallées**
GUILLAUME ANSART
06 71 92 55 38 / guillaume.ansart@fde62.fr

AUTRES COMMUNES :

THIBAUT DEJAIGHER

Ligne directe 03 21 51 80 36 Portable 06 30 92 75 28
thibaut.dejaigher@fde62.fr

KARIM GLANIOS

ligne directe 03 21 71 72 02 Portable 06 45 01 44 02
karim.glanios@fde62.fr